



école communale élémentaire

Jacqueline de Romilly

176 avenue de Grasse

06400 Cannes

☎ : 04.89.82.22.10

courriel : ecole.0060177K@ac-nice.fr



Jacqueline de Romilly
Académicienne, Philologue

Compte rendu du conseil d'école du 26 juin 2020

début de séance : 18h30

président de séance : Yves Pomel

secrétaire de séance : Alexandra Gagnard et Marion Cossiaux

rédacteur : Yves Pomel

les membres du conseil :

Le directeur de l'école : Yves Pomel

L'inspectrice de l'éducation nationale (circonscription de Cannes) : Mme Lefèvre (absente excusée)

Le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Claude Francart (absent excusé)

Les élus et représentants de la municipalité : Mme Gibelin, Mme Oliani-Canolle

La représentante de l'APE : pas de représentant

Les enseignants :

- CP : Mme Valérie Despinasse / Mme Alexandra Puech
- CP : Mme Nathalie Gauthier
- CP : M. Yann Gueyffier
- CE1 : M. Laurent Witz
- CE1 : Mme Alexandra Gagnard : Mme Marie Fumagalli (abs)
- CE2 : Mme Fabienne Soréda
- CE2 : Mme Cécile Goin (abs excusée)
- CE2-CM1 : Mme Joanna Balloy
- CM1 : M. Lionel Saluard
- CM1 : Mme Anne Saluard (abs) / Mme Alexandra Puech
- CM2 : Mme Suzy Drogy-Meier / Mme Charlène Monté (abs)
- CM2 : Mme Estelle Bouzidi (abs) / M. Yves Pomel
- ULIS : Mme Marion Cossiaux

Les parents d'élèves :

- Mme BARBOTIN Élisabeth (abs excusée)
- M. CLERGUE Emmanuel
- Mme CORDI Carine
- M. COUPET Romuald
- Mme DE MICHELI Claudia
- Mme DIAGNE Fatimata (abs exc)
- Mme DURAND Bettina
- Mme GAY Anne-Sophie (abs exc)
- Mme HALLOT Éliane
- M. PIALET Georges (abs exc)
- Mme SILVESTRE POUPON Gwenola
- Mme TANT Gwennaëlle

M. TURBE Christian (abs exc)
M. ZEGGAOUI Larbi (abs exc)

Ordre du jour :

1. la lecture et l'approbation du compte-rendu du conseil d'école du 14 février
2. le point sur le fonctionnement de l'école depuis le 12 mai ; les conséquences de la crise sanitaire ; les perspectives pour la rentrée du 1er septembre
3. le règlement intérieur de l'école pour 2020-2021 : proposition d'amendements
4. les perspectives de l'école pour 2020-2021 (effectifs, classes, enseignants...)
5. la classe ULIS
6. le point en matière de sécurité...
7. l'évaluation du fonctionnement de la restauration scolaire ; les perspectives
8. l'évaluation de la qualité de l'accueil périscolaire ; les perspectives
9. la composition du bureau des élections pour la rentrée prochaine
10. le point sur les travaux et les aménagements dans l'école
11. le point sur la livraison du gymnase
12. les questions diverses (propositions déposées par mail à l'adresse de l'école avant le mardi 24 juin)

1) la lecture et l'approbation du compte-rendu du conseil d'école du 14 février

Monsieur Pomel rappelle les points de l'ordre du jour du dernier conseil afin d'éviter une relecture complète.

Le compte-rendu du conseil d'école du 14/02/20 est approuvé à l'unanimité.

2) le point sur le fonctionnement de l'école depuis le 12 mai ; les conséquences de la crise sanitaire ; les perspectives pour la rentrée du 1er septembre

Rappels :

-La première rentrée du déconfinement s'est faite le 12 mai avec un accueil des élèves des familles volontaires, sans aucune obligation. Après hésitations des autorités, tous les niveaux de classes ont été concernés sauf les MS et GS. Les enfants des parents qui reprenaient le travail à deux étaient prioritaires ainsi que les enfants décrocheurs ciblés par les enseignants. Le dispositif d'accueil de ces enfants est précisé par le protocole sanitaire national du 4 mai. La fréquentation des trois premières semaines a été très timide avec 64 puis 56 puis 62 inscrits (avec un taux de présence variant entre 85% et 95%). Les gestes barrières sont très contraignants et les enfants accueillis ont été patients et dociles.

-La deuxième phase de déconfinement à compter du 2 juin a vu s'inscrire, toujours sur la base du volontariat, pour les semaines 4, 5 et 6 respectivement 122, 150 et 148 élèves (avec un taux de présence variant entre 90% et 95%). La capacité d'accueil maximum était de 15 élèves par groupe. Nous avons atteint à ce moment-là cette capacité maximum puisque 10 enseignants avaient repris leur poste en présentiel. Aucune famille n'a été refusée. Celles qui l'ont été c'est pour une inscription tardive, après le jeudi pour la semaine suivante.

-La troisième phase de déconfinement à compter du 22 juin a permis d'accueillir tous les élèves avec obligation de scolarité. Tous les enseignants étaient à leur poste. 269 élèves ont repris le chemin de l'école avec un taux de présence de 86% le premier jour et près de 90% les autres jours.

3) le règlement intérieur de l'école pour 2020-2021 : proposition d'amendements

Le règlement intérieur de l'école est LE DOCUMENT de référence, essentiel au bon fonctionnement de l'établissement. Il s'appuie sur le dernier règlement départemental du 19 octobre 2018. Les parents doivent en avoir une bonne connaissance et le signer dès le début de l'année. Les élèves le signent également.

Voici les amendements proposés par monsieur Pomel (voir documents en annexe):

- suppression d'une partie de l'article 3.3
- rajout de l'article 3.4
- modification de l'article 4.2
- rajout de l'article 5.3
- modification de l'article 8.2

Les amendements sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes (voir document du règlement recto verso, en annexe).

4) les perspectives de l'école pour 2020-2021 (effectifs, classes, enseignants...)

Les effectifs sont encore en augmentation : 345. Il y a aura 29 élèves de plus à la rentrée (316 élèves au 3 juillet 2020 et 345 au 1^{er} septembre 2020). Malgré une création de poste d'enseignant, la moyenne par classe pour l'année scolaire prochaine sera toujours élevée (soit 26,5 en comptant les 12 élèves de l'ULIS et 25,6 sans compter les 12 élèves de l'ULIS).

Le projet d'organisation pédagogique et les effectifs prévisionnels par classe sont les suivants :

- 3 CP (2 à 25 élèves chacun et 1 à 24 élèves)
- 1CP/CE1 (à 22 élèves soit 6 +16)
- 2 CE1 (à 27 élèves chacun)
- 2 CE2 (1 à 29 élèves et l'autre à 30 élèves)
- 2 CM1 (à 28 élèves chacun)
- 1 CM1-CM2 (à 24 élèves soit 14+10)
- 2 CM2 (à 28 élèves)
- 1 dispositif ULIS (12 élèves)

Deux nouveaux enseignants PFSE, seront nommés sur une classe de CE1 ; madame Caroline MOUCHET est nommée sur l'école et prendra la classe de CM1-CM2 ; madame Alexandra PUECH est nommée sur l'école et prendra la classe de CP-CE1 ; monsieur POMEL n'aura plus la charge d'une classe et sera directeur à plein temps. Mesdames DESPINASSE, MOUCHET travailleront à 75%. Nous attendons l'affectation d'un enseignant pour compléter leur quotité de travail (25%x2).

5) le dispositif ULIS

L'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a fonctionné cette année avec 12 élèves. L'an prochain, le dispositif fonctionnera encore avec 12 élèves (le maximum pour cette structure). L'enseignante de la classe, madame Cossiaux et son équipe ont fait un travail remarquable. Madame Cossiaux aimerait que l'ATSEM nommée sur ce dispositif à la rentrée prochaine soit bien informée des missions qui lui incombent (fiche de poste à établir avec les services de l'Éducation) Ces élèves, dans le champ du handicap, ont bien intégré l'école et leur classe d'inclusion. Les parents sont ravis des progrès de leur enfant.

6) le point en matière de sécurité

M. Pomel rappelle le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et les risques majeurs auxquels l'école est exposée : risque de séisme, risque de nuage toxique, risque de tempête-inondation, risque d'intrusion d'une personne étrangère au service, risque d'incendie.

Il rappelle également les exercices effectués au premier trimestre :

- 17/09 : on évacue en cas d'incendie,
- 01/10 : on « s'enferme » en cas d'intrusion,
- 03/10 : on se met à l'abri en cas de conditions météorologiques violentes,
- 15/10 : on se confine en cas de nuage toxique,
- 02/12 : on se protège puis on évacue en cas de séisme.

Les exercices qui étaient prévus en janvier et février avaient été reportés en mars car le parvis devant l'école, qui est le lieu de regroupements-rassemblements des classes élémentaires et maternelles, était en travaux (avec beaucoup d'engins de chantier) et donc dangereux pour les élèves. Ces exercices (incendie et intrusion) n'ont pas été faits en raison du confinement lié à la crise sanitaire. L'essentiel est que, pour cette année scolaire particulière, au moins un exercice par risque ait été effectué. Les exercices qui ont été réalisés se sont très bien déroulés. Il continue à y avoir une vraie culture du risque dans l'école et les enfants sont de plus en plus informés et formés. Les mêmes exercices sur les mêmes thèmes ont été également menés pendant les temps du périscolaire avec les animateurs municipaux responsables de l'accueil.

Les mallettes rouges PPMS de première urgence ne sont toujours pas installées dans l'école. Leur nombre et leur emplacement sont à définir avec les services compétents. Cette demande est faite à chaque conseil d'école.

Le Registre de Sécurité Incendie (RSI) est à jour et les entreprises ont effectué les contrôles obligatoires. À savoir :

- Vérification des SSI (Systèmes de Sécurité et d'Incendie) le 22/01/2020 OK
- Vérification des installations électriques de la cuisine le 07/01/2020 OK
- Vérification des BAES (Bloques Autonomes d'Éclairage de Sécurité) le 27/09/2019 non conforme
- Vérification des installations de désenfumage le 27/09/19 OK
- Vérification des installations de gaz combustible le 20/01/2020 OK

M. Pomel aimerait une rencontre avec la police municipale, le CPU (Centre de Protection Urbaine) et les services de sécurité compétents de la mairie pour bien redéfinir les modalités et les rôles de chacun en cas d'alerte intempestive ou d'exercices PPMS programmés.

7) l'évaluation du fonctionnement de la restauration scolaire, les perspectives

Cette année encore, le service se fait à table malgré des effectifs toujours très élevés (environ 250 en élémentaire et 150 en maternelle) et une équipe d'agents de la SODEXO (en Délégation de Service Public depuis septembre 2019) rarement complète, peu stable et peu encadrée.

Comme chacun le sait, monsieur Pomel reste très attaché à ce mode de restauration pour offrir aux enfants une prise de repas conforme aux attentes éducatives de tous.

Comme prévu lors du Conseil du 14 février dernier, les effectifs de l'école (et donc de la cantine) vont encore augmenter à la rentrée prochaine.

Même avec deux services, les tables devront accueillir 6 élèves (alors qu'elles sont prévues pour quatre (surtout si on souhaite que chaque enfant puisse bien s'installer sur sa chaise et avoir un espace vital confortable) ; la SODEXO, qui a des difficultés encore à convenir qu'il faut du personnel professionnel et en nombre suffisant, ne pourra pas offrir le meilleur pour les enfants.

C'est pourquoi il renouvelle sa demande à la municipalité de passer dès la rentrée du 1^{er} septembre à un mode self-service pour la restauration scolaire de l'école élémentaire. Madame Gibelin et madame Oliani Canolle proposeront une date avant la fin juin pour travailler sur ce projet.

8) l'évaluation de la qualité de l'accueil périscolaire; les perspectives

Le dispositif des accueils périscolaires satisfait toujours la majorité des enfants et des parents. Bravo à l'équipe d'animation.

Bien que cette équipe donne toute satisfaction, monsieur Pomel aimerait qu'une partie des agents puisse être renouvelée.

Il rappelle qu'un service d'accueil de qualité est conditionné à un encadrement suffisant, formé, compétent, dynamique et initiateur de nouveaux projets.

Il espère enfin que dès la rentrée, le nombre d'animateurs sera augmenté en proportion de l'augmentation du nombre d'élèves.

9) le bureau des élections

Pour les prochaines élections des parents représentant les autres parents aux Conseils d'École 2020-2021, le bureau organisateur sera composé de madame Poupon-Silvestre et monsieur Coupet (pour les parents d'élèves), de madame Balloy et monsieur Saluard (pour les enseignants) et de monsieur Pomel.

10) le point sur les travaux et les aménagements dans l'école

Les finitions et l'entretien de l'école nécessitent encore beaucoup d'interventions d'entreprises et des personnels des bâtiments communaux, particulièrement pendant les heures scolaires. Monsieur Pomel aimerait une meilleure coordination entre toutes ces interventions. Il aimerait également que les intervenants soient annoncés avec des missions bien précises. Dans le cas contraire, Il ne peut gérer correctement leur accueil surtout quand ils n'ont pas la connaissance des bâtiments.

Depuis la livraison de l'école, toutes les vitres n'ont pas été nettoyées. Monsieur Pomel sollicite la municipalité pour que les services compétents essaient de programmer un nettoyage complet pendant les vacances d'été. Les belles surfaces vitrées et la lumière naturelle qu'elles procurent méritent d'être valorisées.

La ligne fixe du téléphone fonctionne mal. Le problème est connu mais n'a pas encore été résolu. Ce dysfonctionnement nuit à une bonne qualité de service et ne permet pas toujours de contacter les familles en cas d'urgence.

Monsieur Pomel aimerait que, sur le parvis, soit signalisées les entrées des deux écoles. Les livreurs et les

visiteurs ne parviennent pas à se repérer et à arriver à bon port : ils sonnent souvent à la mauvaise porte.

Pour information, la nouvelle classe créée pour la rentrée s'installera dans la salle 8 de l'école maternelle. L'école élémentaire n'a plus de salle vide (3 créations en 3 ans). Merci à l'équipe de l'école maternelle d'accueillir la nouvelle enseignante et ses élèves de CM1/CM2. Merci à la mairie d'installer du nouveau mobilier adapté à l'âge des enfants dans cette salle.

11) le point sur la livraison du gymnase

Le gymnase n'a pas encore été utilisé par les élèves de l'école.

Après son inauguration du 14 février, il restait des réserves à lever concernant la sécurité.

Depuis le confinement du 16 mars, tous les gymnases de France sont restés fermés.

Si la crise sanitaire le permet, monsieur Pomel espère que toutes les réserves seront levées et toutes les autorisations accordées pour la rentrée du 1^{er} septembre. Cet espace manque cruellement aux élèves et aux personnels enseignants et d'animation. Madame Dominique Aude Lasset (directrice générale des services) et le service de l'Éducation assurent que tout sera mis en œuvre pour « offrir » enfin ce bel outil aux élèves de l'école pendant le temps scolaire.

En revanche, le city stade à côté du gymnase a été accessible dès l'inauguration. Malheureusement sa mauvaise utilisation (ayant généré de nombreuses nuisances sonores pour les résidents voisins) a conduit monsieur le Maire à le fermer. Il va être réaménagé pour n'être utilisable que par les scolaires et les associations.

12) les questions diverses (propositions déposées avant le 24 juin)

Trop de personnels de l'école fument sur le parvis devant les enfants et les familles.

Monsieur Pomel aimerait que la municipalité fasse appliquer la réglementation qui existe et trouve un espace fumeur qui ne soit pas à la vue de tous. Il continue à croire que les adultes d'une école ont valeur d'exemple et ne doivent pas être modélisant sur une pratique aussi grave.

La séance est levée à 20h00 et est suivie d'un apéritif partagé respectant les gestes barrières.